



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 26 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.271

Mettre un terme immédiat à l'encouragement, par une modification camouflée du plan directeur, des haltes spontanées de gens du voyage venant de l'étranger

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 3: Adoption motion ayant valeur d'instruction (oui 116, non 30, abstentions 3)

Chiffre 1: Adoption (77 oui, 72 non, 2 abstentions)

Chiffre 2: Adoption (116 oui, 35 non, 0 abstentions)

Chiffre 2: Classement (74 oui, 76 non, 1 abstention)

Chiffre 3: Adoption (77 oui, 73 non, 1 abstention)

Berne, le 26 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général